

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE #85
MARS 2025



LA VIDÉOPROTECTION À CORENC

PAGES 6 À 8

3 BIEN VIVRE ENSEMBLE

MESURES DE PRÉVENTION
POUR LUTTER CONTRE LE
MOUSTIQUE TIGRE

4 BIEN VIVRE ENSEMBLE

LE DÉBROUSSAILLEMENT
OBLIGATOIRE

12 ALERTE TRAVAUX

VIRAGE DE
LA CORNE D'OR

VILLE DE
CORENC





INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE ! FERMETURE À LA CIRCULATION DU VIRAGE DE LA CORNE D'OR POUR TRAVAUX

La municipalité a appris abruptement, le 18 février dernier, la fermeture potentielle par Grenoble-Alpes Métropole du virage de la Corne d'Or (D512 - Route de Chartreuse au niveau de l'alternat).

En août 2023 et consécutivement à une alerte des services métropolitains, j'ai pris la décision de prendre un arrêté de péril imminent pour la mise en sécurité du mur de soutènement du virage de la Corne d'Or. Cet ouvrage est surveillé depuis plusieurs années par un bureau d'étude en raison d'un risque de rupture. Un périmètre de sécurité a ainsi été réalisé par les services métropolitains avec la mise en place d'un alternat.

Grenoble-Alpes Métropole va conduire des travaux en trois phases pour la rénovation du mur de soutènement

dès avril. **Plus de détails en page 12 de ce Corenc Magazine.**

Ces travaux vont avoir un réel impact sur la circulation, la desserte des transports en commun (nous prenons attache immédiatement avec le SMMAG) et plus globalement sur l'accès au massif de la Chartreuse.

SÉCURITÉ ET VIDÉOPROTECTION À CORENC

La première phase du déploiement de la vidéoprotection vient de s'achever dans différents secteurs de la commune, tel que je m'y étais engagé lors de la réunion publique du 14 novembre 2023, en présence de la police municipale et de la Gendarmerie nationale. Le dossier en **pages 6 à 8 vous en présente le contexte et les objectifs.** La deuxième phase de l'extension du réseau de vidéoprotection est prévue jusqu'en fin 2025.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30 -12h00/
14h00 - 17h00
- Mardi : 8h30 - 12h00/
14h00 - 17h00
- Mercredi : 8h30 -12h00/
14h00 - 17h00
- Jeudi : Fermé le
matin/14h00-17h00
Accueil téléphonique
assuré le matin
- Vendredi : 8h30 - 12h00/
14h00-16h00

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Téléphone : 04 76 18 50 00
ou courriel : lemaire@ville-
corenc.fr

ÉCRIVAIN PUBLIC
Paule Gaudfrin reçoit sur
rendez-vous, à la mairie au
04 76 18 50 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences de
conciliation sont assurées
en mairie. Les rendez-vous
peuvent être pris selon
4 créneaux de 1 heure
(14h30, 15h30, 16h30 et
17h30).
Pour prendre rendez-vous,
veuillez contactez l'accueil
de la mairie.

CORENC MAGAZINE

Disponible en mairie, au
supermarché Coccimarket
de Corenc Village, chez le
boulangier l'Amandine, le
buraliste et le supermarché
Vival de la place Boisfleury
et la Cave de Corenc avenue
du Grésivaudan.

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Police municipale :
04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison :
04 72 11 69 11

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :
Bouthors Pascale :
06 12 73 16 00
Perrin Patrick :
04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour
Anne-Laure, Degoué
Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie : 04 76 90 12 65
**EDF urgences
dépannages :**
09 72 67 50 38
Taxis banlieue :
04 76 54 17 18



AGENDA

EXPOSITION

« LECTURE A(U)MUSÉE »

Association Bibliothèque Pour Tous
Du 8 au 22 mars

Place André-Moch.

Gratuit et ouvert à tous.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DE ANNIE FRÉNOT - RÉFLEXIONS AQUATIQUES

Association Culture et Patrimoine
Du 12 mars au 5 avril

Salons de la mairie.

Vernissage le mercredi 12 mars
à 18h30.

BROCANTE DE PRINTEMPS

Association Les Amis de Corenc
Dimanche 16 mars

Place Charles-de-Gaulle et alentours.

COMMÉMORATION

Journée nationale du souvenir
et du recueillement à la mémoire
des victimes civiles et militaires de
la guerre d'Algérie et des combats
en Tunisie et au Maroc
Mercredi 19 mars, cérémonie à 10h
Cimetière de Corenc Village.

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 20 mars à 19h
Salle du Conseil.

SOIRÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE « JEUX DE SOCIÉTÉ »

Vendredi 21 mars de 18h à 20h
Salle Fernand-Boucher.

RENCONTRE AUTOUR D'UN LIVRE

Association Bibliothèque Pour Tous
Vendredi 21 mars à 14h30
Place André-Moch.

LOTO DU CLUB ARC-EN-CIEL

Samedi 29 mars de 14h à 17h
Salle Fernand-Boucher.

ANIMATION « PRÊT D'UN VAE »

par Mvélo+
Vendredi 4 avril à 17h30
Plateau sportif/Corenc Village.

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES.

Samedi 12 avril à 10h.
Parc de la Croix-de-Montfleury.
Inscription auprès de la mairie.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

QUELQUES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



Avec l'arrivée des beaux jours, le moustique tigre sera bientôt de retour ! Voici ci-dessous une liste de recommandations et de gestes simples pour se prémunir contre le moustique tigre.



Videz une fois par semaine tous les réceptacles contenant des eaux stagnantes

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration de jardin pouvant retenir de l'eau.
- Pluviomètres plastiques.

Rangerez à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.

Jetez

- Boîtes de conserves.
- Déchets de chantiers.

Couvrez de façon complètement hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin

- Récupérateurs d'eau de pluie ou de cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.

Curez pour faciliter les écoulements des eaux

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec la grille.
- Gouttières, chéneaux.

Entretenez

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassin d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevage.
- Regards et bornes d'arrosages.

URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLUI DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



La Métropole a engagé la troisième modification de son PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) Le projet de modification n°3 du PLUi sera soumis à enquête publique du 17 février au 21 mars 2025.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter et formuler ses observations sur le dossier de modification n°3 qui sera disponible en ligne sur le site du registre numérique (www.registre-numerique.fr/modif3-plui-grenoble-alpes-metropole) ou au siège de Grenoble-Alpes Métropole et dans les 49 communes de la Métropole. **Le public pourra également rencontrer les commissaires-enquêteurs lors de permanences, dont le mardi 11 mars de 14h à 17h, en mairie de Corenc.**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est fermée pour travaux jusqu'au lundi 10 mars inclus. On vous attend pour la réouverture le mardi 11 mars dès 16h, pour découvrir une salle de lecture remise à neuf.

CLUB MANGA

Le vendredi 14 mars de 17h30 à 19h



Ce mois-ci le club fête le printemps avec une séance dédiée aux origamis. Feuilles, fleurs, papillons... Il est temps de remettre de la couleur dans notre quotidien !

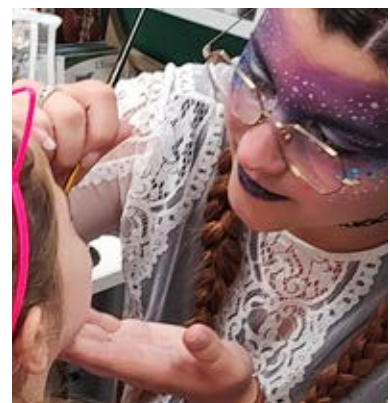


LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

« Masque et paillettes »

Le mercredi 12 mars à 10h

Archimède adoooooooo les paillettes ! Il aurait aimé être une licorne. Il va réaliser son rêve mercredi 12 mars à la bibliothèque. Joignez-vous à lui dans vos plus beaux costumes ! Restez avec nous : nous enchaînons avec des maquillages... et plein de paillettes !



Atelier maquillage par Shanti.

RISQUE INCENDIE : C'EST LE MOMENT DE DÉBROUSSAILLER !

Pour prévenir le risque incendie, Corenc fait partie des 37 communes de l'Isère soumises à l'obligation de débroussaillage.



Incendie au Saint-Eynard - Avril 2021

L'automne et l'hiver, jusqu'au 15 mars, sont les meilleures périodes pour effectuer les travaux les plus lourds de débroussaillage. Débroussailler, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain en créant des discontinuités dans la végétation et ainsi diminuer le risque d'incendie, freiner la propagation du feu et son intensité.

Dans les 37 communes en Isère, le débroussaillage et le maintien en état sont obligatoires pour les parcelles et voies incluses dans les espaces boisés. Cette obligation s'impose aussi à toutes les parcelles situées à moins

de 200 mètres d'un espace boisé. Le détail des obligations est disponible sur le site internet de la Préfecture de l'Isère.

Un guide du débroussaillage réglementaire a été réalisé afin de présenter les règles à respecter pour les travaux de débroussaillage et apporter aux usagers les conseils sur les techniques de réalisation. Il a été élaboré avec l'appui de l'Office National des Forêts (ONF) et du service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Ce guide peut être téléchargé sur le site internet de la Préfecture de l'Isère.



"JE RÉNOVE MA MAISON, LE B.A. BA"

Le jeudi 30 janvier était organisé dans les salons de la mairie de 18h à 20h, un atelier organisé par l'ALEC (Agence Locale pour l'Energie et le Climat) et Grenoble-Alpes Métropole.

Animé par deux intervenants de l'ALEC, cet atelier pratique et participatif visait à orienter les participants vers des solutions de rénovation énergétique de leur habitat (par l'isolation des combles ou des murs, en utilisant des matériaux biosourcés, etc.). Après une introduction de Monsieur le Maire, les participants se sont répartis en groupes. Au travers d'exercices pratiques, ils ont pu poser leurs questions aux intervenants afin de mieux définir leur projet de rénovation et identifier les professionnels pour les aider dans leurs démarches.



UN ATELIER « TAWASHI » POUR LES ENFANTS DE LA GARDERIE MUNICIPALE

Mercredi 5 février, les enfants de la garderie municipale du mercredi matin ont participé à un atelier TAWASHI (fabrication d'une éponge fait-maison d'origine japonaise, lavable et réutilisable) organisé par les travailleurs sociaux de la plateforme des solidarités de Meyl'entraide pour les remercier de leur implication et générosité lors du calendrier de l'avent inversé. La municipalité et le CCAS remercient l'ensemble des familles pour leur grande générosité.

SOLIDARITÉS

ET SI ON PARLAIT DE PRÉVENTION ET DE BIEN VIEILLIR...

Partant du constat que la dépendance est difficilement réversible et que la prévention et la préservation de l'indépendance jouent un rôle clé, les CCAS de Corenc et de La Tronche ont décidé de s'associer avec le Centre de Prévention AGIRC-ARRCO de Grenoble pour proposer des bilans préventifs gratuits délocalisés à destination des personnes de plus de 50 ans.

L'objectif consiste à promouvoir le bien vieillir, le plus longtemps, et le mieux possible :

- En identifiant vos éventuels points de fragilité et en vous conseillant afin d'en prendre soin.
- En répondant à vos préoccupations personnelles et / ou familiales (changement de rythme et de repères lors du passage à la retraite, vie de couple, relations sociales, parents vieillissants, etc).
- En vous conseillant pour vivre l'avancée en âge en santé sur le plan sommeil, stress, alimentation, activité physique...

Les bilans de prévention s'adressent :

- Aux salariés du secteur privé, dès l'âge de 50 ans
- Aux proches aidants sans condition d'âge
- Aux retraités Agirc-Arrco
- Ainsi qu'à leurs conjoints



Les permanences ont lieu à la mairie de Corenc de 9h à 16h

- Mercredi 5 mars
- Mercredi 4 juin
- Mercredi 5 septembre
- Mercredi 5 décembre

Renseignements et inscriptions : l'AGIRC-ARRCO au 04 76 03 24 95 ou avec le CCAS de Corenc au 04 76 18 50 00

PRÉVENTION ET BIEN-VIEILLIR VONT DE PAIR !

Conférence, sensibilisation et information sur la prévention des chutes.



Une conférence organisée par le CCAS est prévue le lundi 7 avril 2025 de 14h00 à 16h00 dans les salons de la mairie de Corenc.

À l'issue de la conférence, 10 aînés corençais de plus de 60 ans mobiles (sans déambulateur, sans fauteuil roulant) seront sélectionnés pour participer aux ateliers.

Inscription auprès de la mairie de Corenc au 04 76 18 50 00.

INTERGÉNÉRATIONNEL - SOLIDARITÉS

SOIRÉE INTER-GÉNÉRATIONNELLE AUTOUR DES JEUX DE SOCIÉTÉ

Le vendredi 21 mars, de 18h à 20h dans la salle municipale Fernand-Boucher.

Vous avez entre 6 et 99 ans :

on vous attend ! Des maîtres du jeu seront là pour guider vos premiers pas dans les premières minutes et ensuite, à vous de jouer !

Les règles sont très simples et les parties risquent d'être animées.

Le CCAS de Corenc, en partenariat avec la bibliothèque municipale, la résidence autonomie Le Verger, le service réussite éducative, le COS de Corenc, l'association Club Arc-en-Ciel et l'association DiGi, vous attendent.



Inscription et renseignements, CCAS de Corenc : marjolaine.curcio@ville-corenc.fr. Places limitées, réservez avant le 19 mars 2025. Une buvette/petite restauration est prévue sur place.

DOSSIER

LA VIDÉO PROTECTION

PHASE 1

Exemple du carrefour de la Condamine.
Prise de vue du 12 février 2025.

ÉTUDE DU DISPOSITIF DE LA VIDÉOPROTECTION

Cette étude a réellement démarré le 27 février 2024.

Le Commandant du groupement de Gendarmerie de l'Isère a autorisé l'intervention des référents sécurité du département pour établir un diagnostic de vidéoprotection à Corenc. La cellule de prévention technique de la malveillance de l'Isère est alors intervenue dans la commune en présence de la police municipale et de l' élu délégué à la sécurité.



Installation au Village.

Contexte et mise en place

En prenant en compte la physionomie de notre commune, qui est à la fois un village en son flanc de montagne avec de multiples hameaux et une plaine longitudinale avec deux grandes voies de passage, cette cellule spécialisée a donné les grands principes d'installation du système de vidéoprotection. Ce travail était indispensable pour recevoir l'assentiment des services de la préfecture de l'Isère, par arrêté préfectoral du 28 août 2024.

Un choix de maîtrise d'œuvre avait été réalisé avant la période estivale, et le choix des entreprises a pu être fait en fin d'été permettant ainsi de démarrer les travaux de la phase Village.

La commune a un multi-accueil pour les plus petits enfants jusqu'à trois ans.

Elle a aussi de nombreuses écoles, de la maternelle au cycle supérieur, où passent et vivent plus de 2000 élèves et leurs familles.

La commune a peu de commerces, ceux-ci étant surtout localisés en plaine. Ils sont situés sur des lieux qui sont intégrés dans la surveillance.

La délinquance à Corenc

Elle est surtout marquée ces dernières années par des cambriolages de locaux d'habitation principale, de vols à la roulotte, de vols chez des particuliers dans des locaux privés ou dans des lieux publics, des dégradations et/ou vols de véhicules ou de biens privés.

.../...

.../...

Quelques actes ont une relation avec des stupéfiants. Les agressions physiques sont encore rares.

La délinquance touche aussi bien le Village que la plaine, séparés par une frange verte.

Implémentation

À la suite de la réunion publique du 14 novembre 2023 en salle Fernand-Boucher (en présence de M. le Maire, de la police municipale et de la Gendarmerie nationale), la pertinence du déploiement d'un système de vidéoprotection était apparue. Une action globale sur l'ensemble de la commune, décidée début 2024, a été mise en œuvre.

L'ensemble du système, qui est opérationnel pour la première partie dès ce mois de mars, le deviendra dans toute la commune à l'automne 2025.

TÉMOIGNAGE

Bernard Morin, adjoint au maire, délégué à la sécurité et à l'accompagnement des projets numériques.

À QUOI SERT LA VIDÉOPROTECTION EN 2025 À CORENC ?

Le dispositif de vidéoprotection en cours d'installation a pour objectif de dissuader le délinquant par une présence visible de caméras accompagnées d'une information.

Il doit permettre une localisation des lieux d'infractions ou de troubles et ainsi d'orienter les forces de sécurité avec la plus grande rapidité.

- Il permet de renforcer le sentiment de sécurité de nos concitoyens.

- Il aide à la surveillance des lieux et des bâtiments les plus sensibles en particulier les écoles, les places, les parcs, les carrefours et les grands axes de circulation.

- L'installation à Corenc est déployée sur le Village et Montfleury côté ouest. Les parties centre et est de Montfleury font l'objet de travaux qui débuteront au printemps.



Techniquement, la surveillance est basée sur des caméras qui permettent à la fois d'avoir des images d'ambiance, des lectures de plaques d'immatriculation, ainsi que des images nocturnes. Elles sont reliées par fibre optique à un serveur central. Les images sont conservées pendant trois semaines. Si une infraction est constatée sur ce laps de temps, et sur réquisition de la gendarmerie, nous procéderons à l'extraction des images.

Exemple de caméra d'ambiance.

ASSOCIATION - ÉCOLE DE MUSIQUE DE CORENC UN SPECTACLE "ENSEMBLES"

Le samedi 25 janvier, les talentueux musiciens de l'École de Musique de Corenc ont donné un magnifique spectacle.

Le spectacle a fait salle comble pour écouter les musiciens enfants et adultes entourés de leurs professeurs, familles et amateurs.

La pratique collective est une composante de l'apprentissage de la musique. « EnsembleS ». Elle était donc la ligne directrice de ce concert. Les élèves pratiquant un instrument, le chant ou la formation musicale, ont formé des groupes pour nous emmener « EnsembleS » sur

des rythmes variés. Les orchestres « Les Dalmatiens », « Les Notes In Gammes » et l'ensemble de Jazz ont clôturé l'évènement. Nous remercions les bonnes volontés venues aider les membres du CA bénévoles, la mairie, ainsi que l'association Music@Scene pour l'éclairage de scène. Une belle réussite. Bravo les musiciens !

À noter : nos portes ouvertes auront lieu le samedi 24 mai.



ASSOCIATION - TENNIS CLUB DE CORENC PRÉPARATION DE LA BELLE SAISON

Après la forte augmentation des adhérents et la rénovation des infrastructures (club-house, ouverture automatisée des courts, travaux sur éclairage...) par la commune pendant l'automne et l'hiver, le TCC prépare la belle saison avec des tarifs préférentiels jusqu'en septembre et des animations :

- Tournoi interne (hommes, femmes, mixtes) du 1^{er} avril au 29 juin ;
- 12 avril : participation à la chasse aux œufs organisée par la mairie, et journée portes ouvertes.
- Vacances de Pâques : stages Tennis et Padel
- 24 -25 mai : TMC Corenc-Garros
- 6 juin : finale Roland-Garros au Tennis Club

Venez nombreux retrouver l'ambiance sportive et conviviale de notre Tennis Club, dans son bel écrin de verdure en cours de rénovation, en solo, en duo, en famille...



TENNIS CLUB DE CORENC

OFFRE SPÉCIALE

INSCRIPTION DEMI-SAISON

ADHÉSIONS TENNIS + PADEL (coûtée incluse)	Tarif 2024-25
ENFANTS (né en 2005 et après) & Étudiants	70 €
ADULTES (né en 2004 et avant)	120 €
FAMILLE	230 €
Padel uniquement	Adhésion
PADEL (coûtée incluse)	70 €

Valable du 1^{er} avril au 31 août

Contact: tennisclubcorenc@gmail.com

ASSOCIATION - BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS ÉVÉNEMENTS À VENIR



Présentée lors de la Nuit de la Lecture le 24 janvier dernier, l'exposition « Lecture a(u)musée » sera installée à la Bibliothèque pour Tous de Corenc Village du 8 au 22 mars 2025. Vous pourrez ainsi vous replonger dans les belles pages de la littérature classique tout en essayant de retrouver les auteurs des textes, les titres des œuvres et les artistes des peintures. Une façon ludique de participer le mardi 11 mars à l'opération nationale « #11marsjelis : un quart d'heure de lecture ». L'exposition sera accessible lors de nos permanences, les mardis et vendredis de 16h30 à 18h et les samedis de 10h à 12h. Et pour partager vos derniers coups de cœur de lecture, nous vous attendons, avec du thé, du café et des gâteaux, le vendredi 21 mars à 14h30 à la BPT pour notre rendez-vous bimestriel : « Rencontre autour d'un livre ».

ASSOCIATION - CORENC DIALOGUE

L'association Corenc Dialogue organise une réunion le mardi 11 mars à 20h dans la salle Charles-de-Foucauld près de l'école maternelle Montfleury.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DE ANNIE FRÉNOT RÉFLEXIONS AQUATIQUES

Vernissage le mercredi 12 mars à 18h30 dans les salons de la mairie.
Permanence de l'artiste les samedis 15, 22, 29 mars et 5 avril.

L'association Culture et Patrimoine de Corenc est heureuse d'accueillir l'exposition de Annie Frénot pour une série de portraits subaquatiques, l'occasion de découvrir un univers créatif poétique, aux étonnants jeux de lumière. Issue de sa collaboration avec la compagnie de ballet aquatique Undine, cette série met en avant la grâce et les performances des nageuses. Annie transforme l'eau en un espace d'expression unique où lumière et mouvement se mêlent pour créer des scènes à la fois oniriques et saisissantes. Annie Frénot est une photographe humaniste corençaise, distinguée par son travail auprès des artisans et entreprises, mettant en valeur la beauté et la diversité des femmes et des hommes dans leurs gestes et talents.

Lauréate en 2020 du Prix «Alpes IsHere», décerné par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère.



© Annie Frénot

MOISSON DE MÉDAILLES POUR CEMAVI AUX CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE PARA SKI ALPIN ADAPTÉ

Le dimanche 2 février dernier, l'association CEMAVI s'est déplacée en masse aux championnats régionaux de para ski alpin adapté à Megève et Combloux. Une quarantaine de jeunes en situation de handicap s'est ainsi alignée au départ des trois géants au programme de cette compétition. Les 37 skieurs de CEMAVI en lice, accompagnés par 11 encadrants et 5 parents, ont réalisé une belle moisson

de médailles : 11 en or, 6 en argent et 4 en bronze. L'association décrochait ainsi la première place au tableau des médailles. Cette réussite récompense tout le travail réalisé par CEMAVI, à la fois tout au long de l'année avec un dense programme d'activités sportives (notamment des séances de préparation physique pour les skieurs) et durant la saison hivernale avec trois sorties hebdomadaires en station.



© Marie Paturel



MOTS EN - ONYME, DU GREC ONOMA QUI SIGNIFIE MOT

On connaît :

Les synonymes : mots qui ont le même sens.

Les homonymes : mots de même prononciation mais de sens différents.

On connaît moins :

Les acronymes : sigles devenus des noms communs, comme : ovni, covid, sida, Fifa, Unicef.

Les éponymes : personnage qui a donné son nom à quelque chose, comme ampère, poubelle, béchamel, guillotine, etc.

Les paronymes : mots qui se ressemblent mais de sens différents, comme suggestion et sujétion, accident et incident, conjecture et conjoncture, collision et collusion, etc.

Les antonymes : mots qui sont contraires comme adroit/ maladroit... et bien d'autres.



PROGRAMME DU CLUB EN MARS SALLE LA GRANGE

- **Jeudi 6 mars**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 13 mars**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 20 mars**
Club : 13h30 à 17h00
- **Jeudi 27 mars**
Club : 13h30 à 17h00
- **Samedi 29 mars**
Loto : 14h00 à 17h00
Salle Fernand-Boucher

Plus de renseignements :
Présidente : Brigitte Quaix
Tél. 06 31 14 26 10
Vice-présidente :
Annick Thomasset

GROUPE CORENC ENSEMBLE (MAJORITÉ MUNICIPALE)

L'ÉQUIPE MUNICIPALE SE MOBILISE POUR LA REPRISE DE LA SUPÉRETTE DE CORENC VILLAGE

Le 23 janvier, la municipalité annonçait sur sa page officielle Facebook la fermeture subite de la supérette CocciMarket située au Village.

Un soutien massif des habitants du Village et des élus, s'est manifesté auprès des deux salariés qui se sont retrouvés, du jour au lendemain sans emploi après cette fermeture brutale.

Très rapidement après la fermeture, le maire et son équipe se sont rendus au Café-rencontre afin de répondre aux interrogations des habitants du Village sur le devenir de cette emblématique supérette, lieu indissociable de la dynamique locale.

Après le temps de l'émotion, vient celui de l'action. La municipalité a ensuite appris que, par décision du 28 janvier 2025, le tribunal de commerce d'Aubenas a décidé le placement en liquidation judiciaire de la société Corenc Distribution (nom de l'exploitant de la supérette). Ce même tribunal a désigné un liquidateur dont la commune s'est rapprochée pour connaître ses intentions relatives au bail commercial existant entre la Ville et Corenc Distribution et au fonds de

commerce. La mairie identifie tous les éventuels repreneurs pour pouvoir les communiquer au liquidateur.

L'équipe municipale reste fortement mobilisée et communiquera régulièrement sur ce sujet.



Visite de M. le Maire, Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, au Café-rencontre du Village pour répondre aux questions des habitants et en soutien aux salariés de la supérette.

Les élus du groupe Corenc Ensemble
Sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble

GROUPE CORENC AUTREMENT

CINQ ANNEES QUI VALENT BIEN UN BILAN !

L'année 2025 sera la dernière année pleine d'un mandat commencé il y a 5 ans. Les élections de 2026 seront bientôt la principale préoccupation des élus de la majorité et des candidats futurs. Élus de la minorité, nous souhaitons que l'expérience de ces années instruisse et serve. Nous avons fait un premier bilan de notre action en conseil municipal le 29 janvier dernier, à l'occasion du débat de politique générale. Les élus de la majorité nous ont écoutés mais nous ont-ils entendus ?

Pendant notre mandat, nous avons refusé l'opacité des projets de la majorité : démolition des salles Félix Germain à Montfleury, indemnisation des entreprises chargées d'aménager la salle polyvalente de la Cure au village, abandon du projet de logements, de bibliothèque et de résidence seniors sur le terrain de l'ancienne piscine, remplacé par 12 places de stationnement. Nous avons dénoncé la privatisation du parc de la Croix de Montfleury. En 2024 et 2025, la commune investit lourdement pour accompagner l'installation de la Brasserie Chavant : 105 000€ pour créer un cheminement piéton PMR, 124 000€ pour reloger le tennis club et 250 000€ pour refaire les espaces de stationnement.

Nous avons contesté les décisions irrégulières du maire en nous adressant au tribunal administratif, au service juridique de la préfecture, en saisissant le Procureur de la République qui a diligencé une enquête préliminaire. Nous avons alerté la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) lorsque des documents nous étaient cachés. Nous avons découvert la pratique délétaire du mensonge et de la censure en conseil municipal, de la retouche photographique et de la menace personnelle. Nous avons informé lorsque la majorité se taisait. Nous avons aussi proposé de végétaliser les cours d'école, d'équiper les bâtiments et les parkings publics de panneaux photovoltaïques, d'aménager les chemins et de réinvestir les terrains publics au profit des plus jeunes et des associations... Nous souhaitons que ce bilan soit utile à tous et contribue à un débat transparent. Pendant les mois prochains, nous serons au service des collectifs et des associations qui veulent s'engager ou de celles et ceux qui souhaitent simplement s'informer avant de se déterminer.

*Vous souhaitez nous contacter,
Écrivez-nous à corencautrement@laposte.net*

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025

UN SUJET MAJEUR : LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
DANS LE CADRE DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le rapport d'orientations budgétaires précède de plusieurs semaines le vote du budget primitif pour l'année en cours, qui doit s'exercer avant la fin du mois de mars.

Pour rappel, une délibération antérieure prévoit l'administration du premier trimestre sur la base d'un pourcentage du budget de l'année précédente.

Le projet, grâce à un autofinancement suffisant, permettra de ne pas recourir

à l'emprunt pendant l'année 2025, sauf total imprévu. La commune restera donc complètement dans le vert du point de vue de sa dette, en dessous du seuil d'alerte communément admis par les finances publiques.

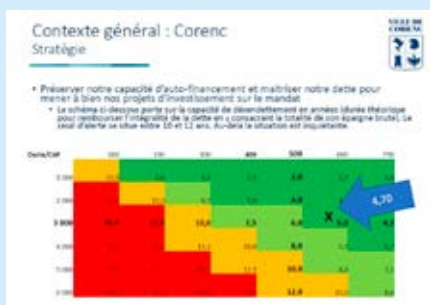
La section de fonctionnement sera présentée en équilibre grâce au dynamisme des bases fiscales. La section d'investissement montre la possibilité d'engager 1.368 k€ dont 1.000 k€ d'autofinancement, 320 k€ d'amortissement et 48 k€ de résultat reporté.

La programmation d'investissement pour 2025 est la suivante :

- Fin des travaux d'aménagement du Parc de la Croix-de-Montfleury et du tennis club ;
- Travaux d'aménagement du plateau sportif ;

- Fonds de concours à Grenoble-Alpes Métropole pour les aménagements de voirie et embellissements ;
- Poursuite du déploiement de la vidéoprotection ;
- Aménagement du café de la place ;
- Crédits récurrents pour nos bâtiments publics (mairie, écoles, bâtiments divers), l'éclairage public ;
- Remplacement de notre flotte automobile par des véhicules plus récents et donc moins polluants ;
- Crédits récurrents pour les services communaux : matériels, mobiliers, informatique.

Les taux communaux d'imposition restent identiques à ceux de l'année précédente (la revalorisation des bases d'imposition reste le fait de l'État).



Graphie 1 : Capacité d'autofinancement.

TRAVAUX - VIRAGE DE LA CORNE D'OR
FERMETURE À LA CIRCULATION

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité du mur de soutènement du virage de la Corne d'Or, le planning prévisionnel fourni par le Service Ouvrages d'art et Risques Naturels de la Métropole, est le suivant :

■ **Phase 1** : Indépendante des services métropolitains, elle sera conduite par les concessionnaires ENEDIS et GRDF. La route sera **coupée** pour permettre la déviation des réseaux. Les travaux sont prévus entre les semaines 14 et 18, sous réserve de confirmation des dates de consignment des réseaux.

■ **Phase 2** : Mise en place d'un **alternat** le temps du confortement du mur de soutènement en péril.

■ **Phase 3** : Cette dernière phase nécessitera une **fermeture** de la route. Grenoble-Alpes Métropole travaille actuellement à la planification prévisionnelle pour une réalisation durant les vacances d'été afin de minimiser les impacts sur la circulation.



Mises à jour sur ce sujet :

www.ville-corenc.fr et notre page Facebook officielle : @villedecorenc